SELARL MIQUEL ARAS ET ASSOCIES
257 rue Saint Julien
59501 DOUAI
Traitement du 31 oct. 2026 - GemWeb V4.31.7

DÉCLARATION DE CRÉANCE
à adresser au Mandataire Judiciaire

N° 10021*01

Créancier
(Nom, adresse et références)

Mandataire du Créancier
(Nom, qualité, adresse et références)

Débiteur
(N° mandat, nom ou dénomination, adresse, n° RCS ou RM)

9243
LABELLE MUSIC SARL
144 Avenue de la Libération
59270 BAILLEUL

Procédure

Nature du jugement
Redressement Judiciaire

Date du jugement
15 septembre 2026

CRÉANCE DÉCLARÉE
(N.B. : Le décompte et la liste des pièces sont à joindre en annexe)

	Créance chirographaire (c'est à dire sans privilège)	**Créance privilégiée**	**Observations** **(cf. notice § 3)**
Montant échu			
Montant à échoir			
Total T.T.C.			

Fait à....., le

Nom et qualité du signataire

.....

requiert l'admission de sa créance pour un montant total de Euros T.T.C.

Certifié sincère

SIGNATURE

Représentant des créanciers

Mandataire Judiciaire
SELARL MIQUEL ARAS ET ASSOCIES
Maître Simon MIQUEL
257 rue Saint Julien
59501 DOUAI